

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 23409VAE de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité CHARPENTIER BOIS est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. FRANCOIS DREYDEMY  
Inspecteur de l'Éducation Nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

**VICE PRESIDENT**

M. JOSE VALLERY

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
MENUISERIE CHARPENTE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

M. OLIVIER CHABOD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
M. PEDRO FOREST  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER JEAN GARNIER MORCENX  
GENIE INDUSTRIEL BOIS  
LP LYC METIER JEAN GARNIER MORCENX  
LETTRES ANGLAIS

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. YVES LABORDE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU  
MENUISERIE CHARPENTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 15 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 22109VAE de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité ARTS DE LA CUISINE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. JEROME MUZARD  
Inspecteur de l'Education Nationale hors classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**VICE PRESIDENT**

M. MICHEL DOUENCE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

M. VINCENT BALLAY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
Mme VIRGINIE SABATHIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP CONDORCET ARCACHON  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES  
LP CONDORCET ARCACHON  
LETTRES ANGLAIS

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. STEPHANE FOURCAUD

CLG MIOS MIOS  
EMPLOYE TECHNIQUE DES COLLECTIVITES

M. SYLVAIN GIRARD

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 03 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31001VAE de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité ADMINISTRATION DES FONCTIONS PUBLIQUES est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. JOCELYN GRIVAUD  
Inspecteur de l'Education Nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**VICE PRESIDENT**

Mme LAURENCE BOUSSETON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ASSISTANT DE DIRECTION

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme CHRISTINE BODRERO  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Mme JULIETTE ROCHET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

Mme SARAH CASTILLO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Mme CAROLE PHILIPPERIE

ADM CENTRE HOSPITALIER BAZAS  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 21 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33608VAE1 de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité COIFFURE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

Mme MICHELE TERRET  
Inspecteur de l'Éducation Nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

**VICE PRESIDENT**

Mme AMELIE TROLIARD

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN  
COIFFURE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme SYLVIE ARRANZ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANTOINE LOMET AGEN CEDEX  
COIFFURE

Mme CAROLE DALMEN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANTOINE LOMET AGEN CEDEX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Mme SYLVIE TONELLI  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP ANTOINE LOMET AGEN CEDEX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

Mme ALEXANDRA BOSQUET

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN  
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 08 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33608VAE2 de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité COIFFURE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

Mme MICHELE TERRET  
Inspecteur de l'Éducation Nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

**VICE PRESIDENT**

M. FERNAND CAZENAVE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COIFFURE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme BRIGITTE CASTANET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP DES MENUS BORDEAUX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme VALERIE CHANET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP DES MENUS BORDEAUX  
COIFFURE

Mme AURELIE LE GUEVEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

Mme PAULINE JAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COIFFURE

M. KELIAN POUMEYROL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 11 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31206VAE de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité FLEURISTE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. LUCAS SANZ RAMOS  
Inspecteur de l'Éducation Nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**VICE PRESIDENT**

Mme ISABELLE MERIGUET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
FLEURISTE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme SANDRINE ASNAR  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme NATHALIE BARTHELEMY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC  
FLEURISTE

M. DENIS DELOUBES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

Mme NAOMIE CAZORLA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
FLEURISTE

Mme CLOTILDE LABESQUE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
FLEURISTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 18 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 23212VAE de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité MACON est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

### Président

M. PHILIPPE VERPLANCKE  
Inspecteur de l'Éducation Nationale hors classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

### VICE PRESIDENT

M. JEAN-CLAUDE MESPLEDE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PLATRIERIE

### MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT

Mme SYLVIE LASSERRE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. ALAIN LOUET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

### MEMBRE(S) DE LA PROFESSION

M. JOAQUIM DE SOUSA MIRANDA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
CONDUCTEURS D'ENGINS: TRAVAUX PUBLICS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 14 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33405VAE de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité SOMMELIER est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. JEROME MUZARD  
Inspecteur de l'Éducation Nationale hors classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**VICE PRESIDENT**

M. FREDERIC JAUD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme VALERIE DANAN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO HOTELIER TOURISME TALENCE CEDEX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Mme VIRGINIE SABATHIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP CONDORCET ARCACHON  
LETTRES ANGLAIS

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. JORIS BISCAN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

M. SYLVAIN DARDERES

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL